

Plan de maîtrise sanitaire (PMS)

7 h ou 14 h · 1 ou 2 jours | Présentiel, Intra-entreprise | Notions d'hygiène alimentaire conseillées

Construire, tenir à jour et faire vivre le plan de maîtrise sanitaire de votre établissement.

Tarif et modalités

Tarif	Sur devis, gratuit sous 24 h ouvrées. Prix nets de taxe.
Lieux	Vos locaux (Île-de-France) · Locaux partenaire à Nanterre · Mayotte
Taille du groupe	4 à 10 participants

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Identifier les éléments obligatoires d'un plan de maîtrise sanitaire.
- Formaliser les bonnes pratiques d'hygiène de son établissement.
- Appliquer l'analyse des dangers HACCP à ses produits et procédés.
- Mettre en place la traçabilité et la gestion des non-conformités.
- Organiser les autocontrôles et les enregistrements (températures, nettoyage).
- Tenir le PMS à jour et le présenter lors d'un contrôle.

Public visé et prérequis

Public	Gérants et responsables de restaurants, traiteurs, boulangeries-pâtisseries, commerces alimentaires et food trucks.
Prérequis	Connaître les bases de l'hygiène alimentaire. Venir avec les documents existants de l'établissement si possible.

Programme détaillé

Les fondations du PMS (3 h 30 (version 7 h) ou 7 h (version 14 h))

- Le PMS : contenu attendu et cadre réglementaire (paquet hygiène)
- Les bonnes pratiques d'hygiène : personnel, locaux, équipements, nettoyage
- Plan de nettoyage et de désinfection, lutte contre les nuisibles
- Atelier : diagnostic des documents de votre établissement

HACCP, traçabilité, autocontrôles (3 h 30 (version 7 h) ou 7 h (version 14 h))

- Analyse des dangers et points critiques adaptée à vos produits
- Traçabilité amont et aval, étiquetage, allergènes
- Non-conformités, retraits et rappels
- Autocontrôles : fiches de relevés et plan d'action
- Atelier : rédaction de votre PMS

Méthodes et moyens pédagogiques

- Atelier sur les documents réels de l'établissement
- Modèles de fiches et de procédures prêts à l'emploi

Évaluation et sanction

- Production d'un PMS ou d'un plan d'action, relu par le formateur
- Questionnaire de satisfaction à chaud

À l'issue de la formation : Attestation de fin de formation.

Modalités et délais d'accès

Délai

Formation organisée sur demande : comptez 2 à 3 semaines entre la demande de devis et la session.

Procédure

Demande de devis en ligne ou par téléphone. Un échange préalable permet de choisir la durée (7 h ou 14 h, la version longue laissant plus de temps à la rédaction de votre PMS) et d'adapter les exemples à votre activité.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour étudier les adaptations : james@jamespaul-formation.com, 07 48 34 51 70.

Financement

Formation finançable par votre OPCO. Nous montons le dossier avec vous.

OPCO concernés

AKTO, OPCO EP, L'Opcommerce

CPF

Non éligible

Devis et inscription : <https://jamespaul-formation.com/formations/plan-maitrise-sanitaire/> · 07 48 34 51 70

Programme mis à jour le 27/10/2026.